

Règlement du Concours DND 2009

Distech Grandes Surfaces - Les Négociales - Distripédie

ASSOCIATION
DISTECH
GRANDES SURFACES



lesnégociales.com
Association



w w w . d i s t r i p e d i e . c o m



Article 1 : Organisateurs et objet du concours

L'association « Distech Grandes Surfaces - Licence Professionnelle », en partenariat avec « Les Négociales » et « Distripédie », organise un concours de la meilleure dissertation sur un thème lié à la distribution.

Article 2 : Présentation du concours

Le thème de la dissertation est :

« Le e-commerce : ami ou ennemi des grandes surfaces ? »

Les participants doivent respecter les règles suivantes :

La dissertation doit :

- compter au maximum 7.000 caractères (espaces non compris) (*soit ~ 3 pages*),
- être envoyée en format Word,
- comporter un plan, des argumentations précises et illustrées par des exemples, ainsi qu'une bibliographie des sources documentaires utilisées.

Le plagiat ou le non respect du règlement sera sanctionné par une élimination du concours.

Article 3 : Participation au concours

Le concours est ouvert aux étudiants, à l'exception des étudiants participant à son organisation.

Un travail peut avoir un ou plusieurs auteurs. Le prix sera partagé entre les auteurs. Les gagnants devront faire preuve de leur qualité d'étudiants (image scannée ou photographiée lisible de leurs cartes d'étudiant) et faire parvenir aux organisateurs leur autorisation de mise en ligne.

Un auteur ne peut proposer qu'un seul travail (individuel ou collectif).

Article 4 : Calendrier du concours et adresse d'envoi

- La date limite de remise des dissertations est fixée au vendredi 27 février 2009.
- Elles seront envoyées aux 2 adresses e-mail suivantes :
concours.dnd@hotmail.fr et mail@lesnegociales.com
- L'e-mail comportera les noms, prénoms, adresses postales, adresses e-mail, numéros de téléphone de chacun des auteurs, ainsi que le nom de leur établissement de formation et l'adresse de l'établissement.

Article 5 : Jury

Le jury sera composé de 5 membres représentant les associations Distech Grandes Surfaces, Les Négociales et Distripédie.
Le jury se reconnaît le droit de ne pas attribuer un ou plusieurs des prix.

Article 6 : Critères d'évaluation

Les dissertations seront évaluées sur les critères suivants :

- le respect des règles imposées par le règlement,
- la qualité et la richesse des argumentations,
- la pertinence des exemples,
- la qualité de la rédaction.

Article 7 : Prix

Les résultats du concours seront communiqués et les prix décernés, lors de la finale nationale du concours Les Négociales, prévue le mercredi 1 avril 2009 au Zénith de Nancy.

Les résultats seront également communiqués par e-mail aux participants, et publiés sur le site www.distripedie.com. Les gagnants non présents à la finale des Négociales se verront adresser leur prix par envoi postal, après qu'ils aient apporté la preuve de leur qualité d'étudiant.

L'association « Distech Grandes Surfaces - Licence Professionnelle », décernera 3 prix sous forme de chèques cadeaux valables dans plus de 100 enseignes:

- **1^{er} prix : d'une valeur de 900 €***,
- **2^{ème} prix : d'une valeur de 400 €***,
- **3^{ème} prix : d'une valeur de 200 €***.

*L'association les Négociales se réserve le droit de modifier le montant des lots attribués.

Article 8 : Mise en ligne

Les gagnants acceptent la mise en ligne de leur travail sur les sites des associations organisatrices : www.distech.asso.fr , www.lesnegociales.com , www.distribedie.com , à des fins pédagogiques ou de promotion de la formation Distech Grandes Surfaces.

